



Comme vous le savez déjà, nous n'effectuons plus d'appels pendant les périodes de cours et ce afin de ne pas déranger l'enseignant et les élèves dans les classes.

**Nous vous rappelons les procédures à suivre
si votre enfant doit quitter pendant un cours.**

Le parent doit nous aviser par téléphone ou écrire un mot indiquant la date, l'heure et pour quel motif l'enfant doit quitter son cours. Ce mot doit être remis au surveillant d'élèves. (Bruno Fillion)

Il est de la responsabilité de l'élève d'aller voir le surveillant d'élèves Bruno Fillion à l'avance, de préférence le matin, pour aller chercher son billet de sortie de classe. Celui-ci devra être remis à l'enseignant(e) concerné(e). Aucun appel ne sera fait pendant un cours pour signaler à un élève qu'il doit quitter pour un rendez-vous ou autre.

De plus, si votre enfant doit quitter l'école au cours de la journée (ex. il ne se sent pas bien ou son parent doit venir le chercher) il doit sans faute signaler son départ à Bruno Fillion ou au secrétariat.

Nous vous remercions de votre collaboration!

La direction

***Autorisation
sortie de classe***